



Commune : Le Val Saint Germain
93 bis, rue du village
91530 Le Val Saint Germain

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX AMENAGEMENT D'UN PARKING

Pouvoir adjudicateur
Commune : Le Val Saint Germain

Objet du marché
Aménagement d'un parking aux abords de l'école

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES



Sommaire:

Contenu

1. OBJET DU MARCHE	3
2. Descriptif de L'OPERATION	3
a. Situation	3
b. Préambule « Travaux à réaliser ».....	5
c. Descriptif des attendus	5
d. Descriptif des travaux	8



1. OBJET DU MARCHÉ

Le présent dossier concerne les travaux d'aménagement d'un Parking aux abords de l'école - voie des Gouttins.

Les travaux dus concernent l'ensemble des prestations de terrassement, VRD et les espaces verts.

S'il le juge utile, l'entrepreneur demandera au pouvoir adjudicateur les documents complémentaires et renseignements qui lui paraissent indispensables à l'établissement de son offre.

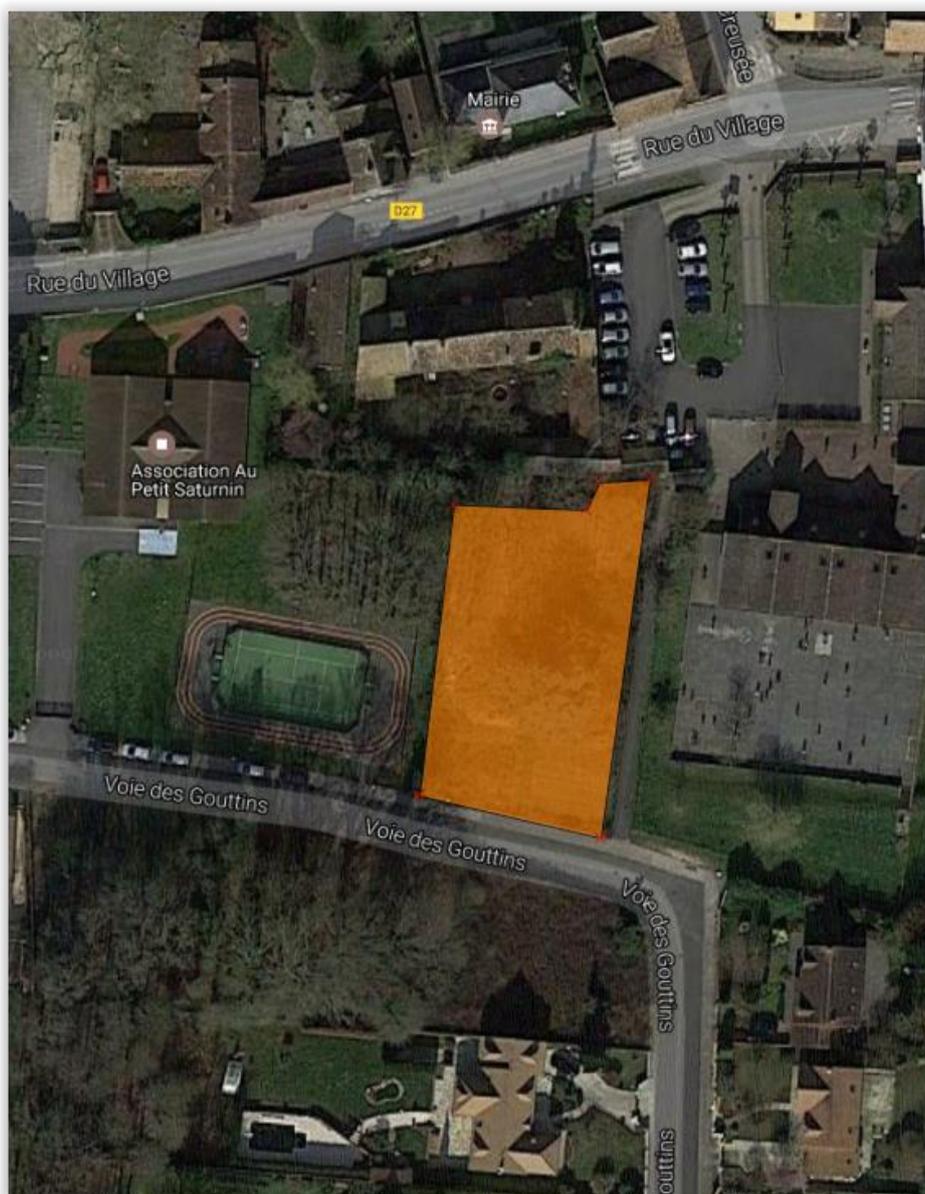
Dans le cas où l'entreprise redistribue, à son initiative, la prestation entre plusieurs intervenants, elle assurera la responsabilité de l'organisation logique des interventions et du parfait achèvement de la totalité des ouvrages.

2. Descriptif de L'OPERATION

La commune du Val Saint Germain, propriétaire d'une parcelle actuellement non aménagée, souhaite aménager cette parcelle pour un usage de Parking.

a. Situation

Le terrain se situe proche de l'école, accessible actuellement par la voie des Gouttins et le long d'une sente longeant la cour de l'école.



Vue de la Voie des Gouttins, sud-nord :



Vue nord sud





b. Préambule « Travaux à réaliser »

Avant l'établissement de leur offre, les entrepreneurs devront s'être rendus sur place.

Toute modification qui leur paraîtrait susceptible d'améliorer la qualité des travaux ou l'économie du projet, serait chiffrée en variante en dehors de la proposition de base.

Les marques commerciales ou matériaux explicitement notifiés au présent document constituent la référence de base de la qualité minimale exigée.

Limite des prestations

Les prestations devront comprendre au minimum :

- Les détails de mise en œuvre des ouvrages de chantier.
- La fourniture et pose des ouvrages telles que définies au descriptif.
- Les essais mécaniques et physiques des ouvrages.
- La protection des ouvrages.
- Les frais d'énergie pour les besoins du chantier.
- Le nettoyage, le chargement et l'évacuation à la décharge publique des gravois ainsi que tous les produits de démolition et ouvrages déposés non récupérés provenant des travaux.
- Les fournitures et les prestations annexes ou complémentaires ne figurant ni aux plans ni au descriptif mais qui sont indispensables pour une exécution complète des ouvrages conforme aux normes françaises et D.T.U. en vigueur.
- Les blindages, installations nécessaires à la sécurité et à la protection des travailleurs.
- La signalisation de chantier

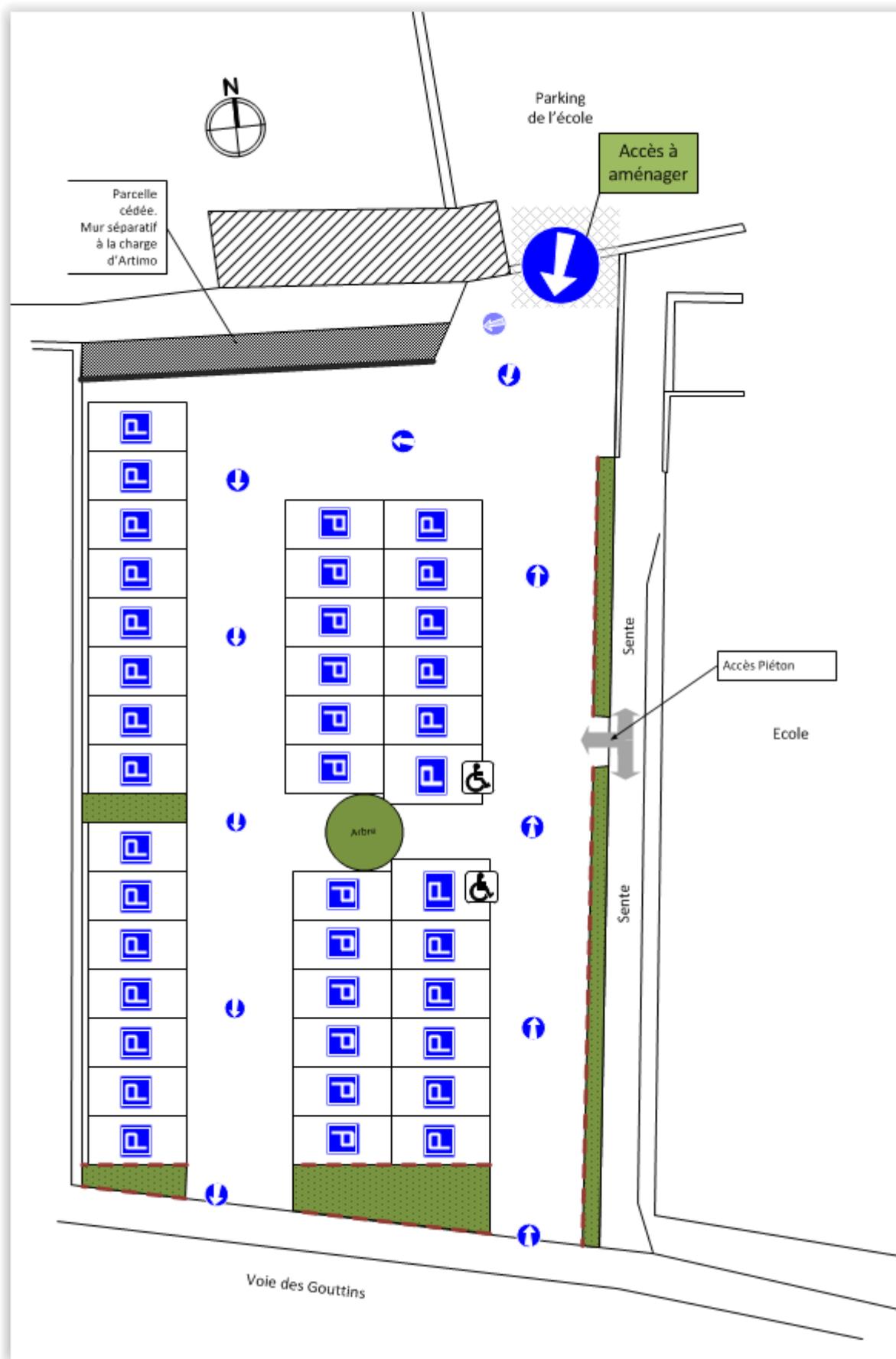
Il est stipulé qu'aucun supplément de son prix ne pourra être accordé ultérieurement du fait que les renseignements, dont l'entrepreneur s'était entouré, étaient inexacts ou incomplets.

La commune a réalisé une esquisse, « plan projet » page 6, qui illustre sa vision de cet aménagement. Le candidat ne doit pas impérativement appliquer ce plan projet s'il juge qu'il n'est pas adapté aux contraintes ou que des solutions alternatives aboutiraient aux mêmes attendus tout en optimisant la réalisation.

c. Descriptif des attendus

La commune souhaite disposer de places de parking dans un environnement végétalisé en harmonie avec l'environnement.

La commune souhaite une solution faisant appel à l'utilisation de dalles engazonnées. Seul l'accès à ce parking (entre parking de l'école et ce nouveau parking) serait à réaliser en enrobé ou autre matière assurant la stabilité, dans le temps, de ce passage.





Accès du parking et circulation

Le parking sera accessible, en entrée de véhicule,

- Au nord, via le parking de l'école avec aménagement de l'accès inclus dans le présent marché
- Au sud, via la Voie des Gouttins

La sortie véhicule du parking se fera exclusivement par la Voie des Gouttins

L'accès piéton sera matérialisé et aboutira dans la sente existante entre ce parking et l'école.

La partie circulation dans ce parking est prévue en sens unique.

Clôture et protection

Il existe actuellement un grillage au sud de cette parcelle. Il devra être retiré.

Il n'est pas prévu ni souhaité de mettre en place de clôtures ou dispositif de fermeture du parking.

Le titulaire aura à sa charge la fourniture et réalisation de séparations végétalisées, par des haies.

Sur la partie longeant la sente, ainsi qu'au sud du parking, entre les haies de séparation et l'aire de circulation et stationnement, seront placées des bordures bétons. La fourniture et pose est à la charge du titulaire incluant toutes suggestions.

Places de parking

Le « plan projet » présente une schématisation des emplacements de stationnement. Le candidat s'assurera de la faisabilité de cette disposition et proposera dans le cas contraire une disposition ad-hoc.

Signalisation

Le titulaire prévoira la fourniture et mise en œuvre de la signalisation nécessaire à la bonne information des utilisateurs. Cela comprendra notamment :

- Panneau Sens interdit à la sortie SUD du parking vue de la voie des gouttins
- Panneau sens interdit au nord du parking signalant l'interdiction de passage entre les deux parkings dans le sent sud-nord
- Des panneaux de sens de circulation, répartis pour une bonne compréhension du sens de circulation

Le candidat décrira à la fois les types, quantitatifs et emplacements des différents dispositifs de signalisation.

Une signalisation et matérialisation des places de stationnement est également à prévoir dans ce marché au niveau de ce nouveau parking mais également sur le parking actuel de l'école. Le candidat précisera dans son offre ce qu'il prévoit de mettre en œuvre.

Le marquage des places handicapées par logo règlementaire doit également être fourni et mis en place par le titulaire.

Végétation existante

Un arbre est présent sur cette parcelle. Il sera conservé et les aménagements devront tenir compte de sa présence.

Cet arbre devra être protégé par tout dispositif adapté, par exemple via des bordures bétons empêchant un véhicule de le percuter.

Eclairage public et adduction électrique

Le titulaire aura à sa charge la réalisation d'un réseau enterré pour adduction électrique.

Les travaux de génie civil nécessaire à la pose de fourreaux entre un point existant dans la sente et les points d'adductions seront à réaliser par le titulaire.



3 points d'arrivée de fourreaux sont à prévoir, l'un à proximité de l'arbre et deux autres proches du mur ouest pour implantation ultérieure de dispositifs d'éclairage publics (**ces dispositifs sont exclus du marché**).

Les fourreaux seront de type TPC063 Pré-aiguillés.

Les fourreaux aboutiront dans des chambres de type LT1 dont la fourniture et la pose sont à la charge du titulaire.

Le point de départ de réseau est situé au niveau du candélabre voie des Gouttins à l'angle Sud-Ouest du parking. La fourniture et tirage des câbles ne font pas partie de ce marché.

d. Descriptif des travaux

Le descriptif des travaux à réaliser ci-dessous n'est pas nécessairement exhaustif et devra être complété de toutes les suggestions du candidat nécessaires à la bonne réalisation de ce marché.

Débroussaillage – Nettoyage

Le marché comprend le débroussaillage, la dépose de bordures et bordurettes existantes, l'enlèvement des déchets et gravats divers, etc... nécessaires à la préparation du terrain, par tout moyen au choix de l'entrepreneur, le chargement et l'évacuation en décharge aux frais de l'entrepreneur.

Lors du transport des divers produits, le titulaire prendra toutes les dispositions nécessaires afin de garantir la bonne tenue des éléments chargés et d'éviter les envois (filets, etc...).

Dépose clôtures existantes

Le titulaire réalisera la dépose des clôtures (sud de la zone), comprenant la dépose des clôtures et des poteaux ainsi que l'évacuation en décharge autorisée des éléments déposés.

Démolition de muret béton

Une partie du muret en limite du parking de l'école devra être démoli afin de permettre l'aménagement de l'accès entre les deux parkings.

La démolition par tous moyens au choix de l'entreprise de murets existants en béton comprend également la découpe soignée à la scie diamant au droit des ouvrages conservés, le chargement et le transport en décharge des gravois.

Terrassement

Le titulaire devra réaliser l'ensemble des travaux de terrassement pour aplanir la surface de l'ensemble du terrain et préparer la pose des dispositifs de dalles alvéolées engazonnables.

Le candidat décrira dans son offre les travaux qu'il s'engage à réaliser pour ces travaux de terrassement et de préparation du terrain.

Dalles engazonnables

Le titulaire aura à sa charge la fourniture et mise en œuvre des dalles.

La matière de ces dalles est laissée au choix du candidat mais devra être adapté à l'usage et conforme aux éventuelles réglementations en vigueur.

Le candidat fournira dans sa réponse les éléments, documentations techniques et modes opératoires de mise en œuvre de ces matériaux.

Remplissage et engazonnement

Le titulaire réalisera le remplissage des dalles et engazonnera l'ensemble.



Végétation de séparation

Le titulaire aura en charge la fourniture et plantation des haies destinées à réaliser la séparation entre le parking et la sente et entre le parking et la partie donnant sur la voie des gouttins, en dehors du passage entrée-sortie du parking.

Ces plantations bénéficieront de la part du titulaire d'une garantie de reprise de 2 (deux) ans.

Bordures de protection

Le long de la sente, entre haies et voie de circulation, le titulaire fournira et installera des bordures béton de protection afin d'empêcher qu'une voiture en cours de manœuvre ne percute la haie et risque d'aboutir sur la sente.

Aménagement accès piéton

Un accès piéton est à prévoir pour l'accès entre la sente et le parking.

Matérialisation des places de parking

Le titulaire aura à sa charge la mise en œuvre d'une matérialisation des places de parking. Le candidat, dans son offre, décrira les moyens de cette matérialisation.

Le titulaire réalisera également la matérialisation des places du parking actuel.

Signalisation

Le titulaire aura à sa charge la fourniture et mise en place des différents dispositifs de signalisation

Suggestions

Le candidat se doit d'avoir une bonne compréhension des attendus et doit donc tenir compte d'éventuels manques dans le descriptif des travaux à réaliser. Le candidat doit donc prévoir et décrire dans son offre l'ensemble des travaux et prestations qui seront réalisés.